

- Destinataire :** Tout le personnel, les médecins et les gestionnaires de l'IUSMM et du CHSLD Jeanne-Le Ber
- Expéditeur :** Diane Paradis, Directrice adjointe – Hôtellerie et développement durable
Direction des services techniques
- Date :** 6 mai 2025
- Objet :** Projet pilote – «Défi pissenlit » à l'IUSMM (secteurs ciblés)



Dans le cadre de la démarche de développement durable du CIUSSS-EMTL, le Service des installations matérielles (SIM) et l'équipe du développement durable lancent conjointement un projet pilote de fauchage tardif à l'Institut !

Inspirée de mouvements comme le « Défi Pissenlit » ou « Mai sans tondeuse », cette initiative vise à favoriser le développement d'environnements propices aux abeilles et autres insectes butineurs, qui jouent un rôle incontournable dans l'alimentation humaine.

En quoi consiste le projet pilote ?

Le principe est simple : jusqu'à la mi-juin, le personnel chargé de l'entretien du site s'abstiendra de faucher la pelouse sur les sites ciblés sur la carte ci-jointe. Ces espaces ont, entre autres, été sélectionnés de manière à ne pas entraver les opérations de nettoyage, qui vous permettent de les utiliser durant l'été.

Reprise des tontes

Il s'agit d'une mesure temporaire. Les tontes reprendront au cours du mois de juin, une fois que les plantes à floraison printanière, comme le pissenlit, auront eu le temps de s'épanouir. Cette période correspond également au moment où il devient nécessaire d'intervenir pour contrôler certaines espèces nuisibles, comme l'herbe à poux, dont le pollen est l'un des principaux responsables de la rhinite saisonnière (rhume des foins).



Secteurs concernés par le « fauchage tardif »



Pour en savoir plus sur les raisons qui motivent la mise en place de ce projet pilote, ou sur les façons dont vous pouvez vous aussi aider les pollinisateurs, consultez la section « Biodiversité, verdissement et lutte aux îlots de chaleur - Fauchage tardif » sur la page Développement durable de notre Intranet :

<https://extranetcemtl.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=3506#c26987>

Pour toute autre question, contactez-nous à l'adresse suivante :

developpement.durable.cemtl@ssss.gouv.qc.ca.



ENSEMBLE, AGISSONS POUR DES
PRATIQUES DURABLES ET RESPONSABLES

